

Groupe de travail Culture scientifique de l'Union rationaliste
Réunion du 17 février 2022 « Quelles propositions pour l'Ecole ? »

=====

Pistes de réflexion

La réunion du 17 février devrait cibler un petit nombre de questions, d'importance pour le succès des élèves, avec l'objectif de dégager des propositions concrètes répondant aux difficultés rencontrées. Force est de constater que les réformes importantes ou mineures qui se sont succédées d'année en année ont bouleversé beaucoup de choses dans le système d'éducation, sans pour autant inverser la tendance négative enregistrée pour la France dans les enquêtes internationales. Ce constat interpelle les citoyens dans leur ensemble, pas seulement les acteurs de l'éducation. Les élections présidentielle et législatives sont l'occasion de porter dans le débat public ce constat et des propositions.

Nous faisons appel à vos suggestions sur les sujets à faire avancer en priorité.

Nous avons regroupé ci-dessous des informations et réflexions autour de quelques thèmes possibles.

A. Une formation initiale universitaire préparant efficacement au métier de professeur.e des écoles

La place du concours de recrutement en fin de licence a été abandonnée depuis 2010 (pré-recrutement) et a conduit à une diminution des candidats. Placé en fin de M1, puis aujourd'hui en fin de master, ce choix d'organisation prive les étudiants en master d'un financement suffisant pour leurs études et limite l'expérience en classe.

Les besoins en complément de formation dépendent fortement de la formation d'origine des futurs enseignants et des environnements d'exercice à l'entrée dans le métier. A mettre en relation avec l'ébauche de référentiel de compétences proposé par le CSEN/ Groupe de travail N°2 animé par Franck Ramus)

https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conseil_scientifique_education_nationale/Referentiel_GT2.pdf

Au moment de l'admission au concours et de l'entrée dans la carrière du nouveau professeur des écoles, ne faudrait-il pas élaborer entre le lauréat et son équipe pédagogique, une feuille de route répertoriant les compléments de formation à acquérir dans les 3 à 5 années suivantes ? Le professeur des écoles ne pourrait-il pas bénéficier d'un allègement de service devant sa classe pour suivre un ensemble de modules de formations complémentaires adaptées à son parcours ?

Dans nos échanges de janvier, la différence des métiers selon l'affectation en maternelle (cycle 1) ou en primaire (cycles 2 et 3) a interrogé sur la nécessité de parcours de formation différenciés. La feuille de route ci-dessus suffirait-elle à apporter cette qualification spécifique souhaitée ?

Une nouvelle voie de formation post-bac

A la rentrée 2021, une nouvelle voie de formation a été ouverte sur Parcoursup (pour 800 étudiants environ) pour préparer le parcours préparatoire au professorat des écoles qui « s'appuie sur un partenariat fondé sur l'alternance lycée/université avec une universitarisation progressive »¹

Le PPPE est adossé à un parcours de licence généraliste mais est dispensé à la fois en lycée et à l'université à partir de la 1ère année de licence (L1). Le débouché naturel de ce parcours de licence est le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) du 1er degré pour préparer le concours de professeurs des écoles.

Le PPPE s'adresse aussi à des étudiants pour qui l'université est difficilement accessible (au plan matériel comme fonctionnel). Les 25 parcours labellisés se répartissent entre 23 académies en France

¹ <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid137417/preprofessionnalisation-une-entree-progressive-et-remuneree-dans-le-metier-de-professeur.html>

métropolitaine et en Outre-mer. Ainsi, en L1, 75% des cours ont lieu au lycée et 25% à la fac ; en L2, c'est moitié-moitié et en L3, la tendance s'inverse : trois quarts des cours se tiennent à la fac, et un quart au lycée.

Les critères de recrutement ne sont pas encore tous fixés. Il est néanmoins conseillé d'avoir un profil assez équilibré, d'avoir fait des maths et du français tout au long du lycée, pour pouvoir suivre l'enseignement pluridisciplinaire prévu dans ce cursus. Des places seront réservées aux élèves boursiers. Chaque promotion comptera entre 30 et 40 étudiants. (extraits du site letudiant.fr)

La collaboration insuffisante entre les ministères de tutelle

La formation des professeurs (du primaire et du secondaire) se situe à la charnière de deux ministères : les maquettes des masters MEEF préparés en Inspé doivent répondre au cadrage fixé par le Ministère de l'éducation nationale alors que les Inspé sont des composantes universitaires.

Comment s'attaquer en particulier aux différences excessives d'orientation vers les sciences et techniques en particulier des filles et des garçons?

B. La formation continue des professeurs, beaucoup trop négligée

1) Les objectifs

La formation continue des professeurs des écoles devrait répondre à 2 types de besoins :

- compléter dès les premières années d'exercice leur formation dans les enseignements (fondamentaux) de connaissances pour leur permettre de concevoir leur progression pédagogique en toute confiance et en toute liberté d'adaptation aux profils diversifiés de sa classe.

Les sites officiels tels [eduscol \(https://eduscol.education.fr/\)](https://eduscol.education.fr/) fournissent une riche panoplie d'exercices. Pour se les approprier, encore faut-il que l'enseignant.e domine le sujet abordé, ou au moins en ait une bonne culture de base.

- mettre à jour, se renouveler et acquérir de nouvelles connaissances au rythme du « temps qui passe », des problèmes émergents dans la société, des technologies nouvelles en éducation, d'une société en constante évolution,... au cours de leur carrière. Le temps long est nécessaire pour de tels apprentissages et force est de constater que peu d'enseignants trouvent les opportunités de ces formations.

Pourquoi ne pas instituer, comme dans l'enseignement supérieur, des semestres sabbatiques ?

2) La situation

Un nombre d'heures de formation continue bien plus faible que dans d'autres pays et réparties en séquences trop courtes.

La formation continue utilise largement des séances prêtes à l'emploi :

La diversité des exemples de séances proposées peut être utilement exploitée. Dans quelle mesure apportent-elles/ remplacent-elles le complément de formation demandé par les PE ?

D'une façon générale, il semble bien que de tels plans de formation ne sont pas élaborés par des allers-retours entre les bénéficiaires et les décideurs. Les enseignants auront-ils acquis des connaissances structurées leur donnant les compétences pour dominer les thèmes enseignés ?

Les acquisitions peuvent-elles être consolidées par des suites d'interventions de courte durée ?

C. L'attractivité des métiers d'enseignants et Le Grenelle de l'éducation

On peut s'inquiéter de la diminution des candidatures et de leurs niveaux aux concours de recrutements, d'une augmentation des démissions de professeurs titulaires (heureusement encore faible), de l'appel croissant à des professeurs contractuels. Les métiers de l'enseignement ne sont plus attractifs, dramatiquement dans certaines disciplines

Lors du Grenelle de l'éducation début 2021, des engagements ont été pris dans l'intention de revaloriser le métier d'enseignants et d'améliorer les conditions d'exercice. Il est nécessaire de comprendre dans quelle mesure ils apportent des réponses aux besoins exprimés ci-dessus. (cf. annexe)

Parmi les 12 engagements du Grenelle de l'éducation, on peut attendre du quatrième intitulé 'Personnaliser l'accompagnement des professeurs' des mesures en faveur de la formation au cours de la carrière (cf. annexe) : il prévoit d'augmenter le nombre de conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) dans le premier degré. Il est probable que cette augmentation se fera à effectif constant ; auront-ils des moyens pour mettre en œuvre des actions de formation continue en réponse à leur travail d'inspection ?

D. Une préoccupation majeure pour l'Union rationaliste : l'ouverture des élèves aux sciences en faisant barrage aux stéréotypes de genre

L'élévation de la culture scientifique des citoyens est un enjeu majeur pour l'avenir de la démocratie au vingt et unième siècle. L'ouverture aux sciences et aux technologies doit être assurée en commençant au plus jeune âge à l'école et menée résolument pour tous, fille et garçons sur l'ensemble des années du secondaire

Le monde autour de l'école connaît des évolutions considérables, notamment dans le domaine scientifique, et l'école doit ouvrir la curiosité des élèves à leur compréhension, face, entre autres, aux infos des réseaux sociaux. Parmi les conditions requises (1) une formation initiale et continue des professeurs des écoles tenant en compte de leurs parcours individuels différenciés et les accompagnant vers l'acquisition de connaissances fondamentales au cours de périodes de formation suffisamment longues, et par (2) une mise à niveau des « outils » disponibles pour une pratique expérimentale des sciences.

Faire découvrir les méthodes de la science dès les premiers cycles de l'école sensibiliserait tous les élèves sans distinction de genre, développant ainsi intérêt, connaissances et compétences scientifiques pour tous. Alors que l'on constate qu'une très large majorité des professeurs des écoles sont des femmes et qu'elles sont issues de filières littéraires et sciences humaines et sociales, il est important de trouver une façon de barrer la route aux stéréotypes de genre qui conduisent à orienter les élèves garçons vers les sciences dans les cycles secondaires et au-delà, afin que les enseignantes ne reproduisent pas les stéréotypes qu'elles ont vécus.

Face aux constats sans appel des premiers effets de la réforme du lycée, l'actualité fait état des intentions du ministère de l'Éducation nationale de « revoir » la place accordée aux mathématiques au lycée. L'introduction d'un enseignement au croisement des disciplines scientifiques en terminale contesté dans la mise en œuvre et dans sa réception par les élèves renforce l'idée que les mathématiques sont nécessaires comme élément de culture scientifique et outil pour les autres sciences au lycée (comme depuis le début de la scolarité).